



Luxembourg, le 17 octobre 2019

Objet : Circulaire dans le cadre du projet Green Events

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable a lancé le projet « Green Events » lors d'une conférence de presse en date du 18 septembre 2019 en collaboration avec l'Oekozer Pafendall ASBL et la SuperDrecksKëscht.

Les **objectifs du « Green Events »**, qui s'adresse principalement aux associations, communes, syndicats, fédérations, clubs, offices régionaux de tourisme et parcs naturels, sont multiples :

- assurer un impact positif sur l'environnement et le climat ;
- accompagner les organisateurs afin d'intégrer des critères durables et écoresponsables dans leurs démarches lors de la conception des événements ;
- sensibiliser le public aux pratiques durables tout en bénéficiant d'une image favorable par l'engagement.

Pour ce faire, des collaborateurs de l'Oekozer Pafendall et de la SuperDrecksKëscht vont soutenir les intéressé(e)s par la mise à disposition de la **plateforme virtuelle** www.greenevents.lu regroupant une multitude de renseignements quant à la mise en œuvre d'un événement écoresponsable, l'offre de workshops interactifs qui vont débiter en automne 2019 ainsi que par des accompagnements individuels.

En outre, les événements écoresponsables peuvent désormais obtenir le **logo « Green Events »**. Les clubs et associations de votre commune qui souhaitent obtenir le logo « Green Events » devront prendre contact avec l'Oekozer Pafendall ASBL ou la SuperDrecksKëscht. Une check-list qui inclut quelque 50 critères écoresponsables - dont certains sont obligatoires - servira d'orientation.

Si un organisateur est en mesure de remplir tous les critères obligatoires pour un événement précis, il signera une **charte d'engagement**, sera récompensé du logo « Green Events » pour l'événement en question et pourra bénéficier d'un subside. Les organisateurs qui ne sont pas en mesure de remplir tous les critères obligatoires de la check-list, mais qui respectent cependant la moitié de l'ensemble des critères, pourront obtenir le logo « MIR ENGAGÉIEREN EIS » afin de les encourager à poursuivre la voie écoresponsable. Les logos seront remis sous forme électronique et pourront être utilisés par les organisateurs avant et pendant l'événement pour toutes fins utiles. Le Ministère peut cependant faire des contrôles sur place afin de vérifier si les engagements tel que convenus ont été respectés. Un non-respect de ces derniers entraînera la perte du logo.

En tant que responsables communaux, vous pouvez aider à **promouvoir l'idée des « Green Events »** notamment en :

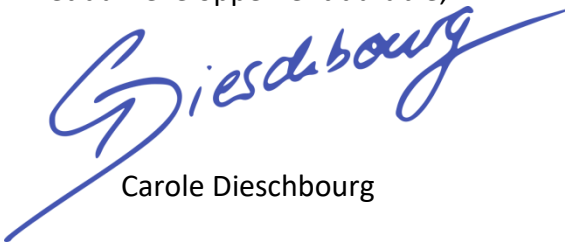
- transmettant ces informations aux services communaux, aux associations et clubs de votre commune ainsi qu'aux commissions consultatives communales concernées (p. ex. la commission de l'environnement ou la commission des sports / de la culture, personne et groupe en charge du « Klimapakt »)
- soutenant les associations et clubs par différentes mesures telles qu'équiper les centres culturels et autres lieux de manifestations de machines à laver et de vaisselle en porcelaine, proposer la location d'un « Spullweenchen » et de gobelets réutilisables, encourager la tenue d'événements écoresponsables pour des manifestations phares au niveau communal, adopter des critères écoresponsables dans les règlements relatifs aux manifestations, etc.

Nous vous joignons également à la présente circulaire le **modèle d'un dépliant sous forme digitale** que vous pouvez diffuser par votre bulletin communal, site Internet ou réseaux sociaux.

N'hésitez pas à contacter l'Oekozer Pafendall (emweltberodung@oeko.lu / +352 43903044) ou la SuperDrecksKëscht (romaine.stracks@sdk.lu / +352 488 216 238), chargés de la mise en œuvre pratique du projet, pour toute question complémentaire.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable,



Carole Dieschbourg